**CODE DE VIE**

**Suite à une démarche de consultation, les élèves, l’équipe-école et les parents s’entendent sur les valeurs suivantes : le respect, l’autonomie, la justice et l’engagement. Ces valeurs inscrites au projet éducatif de l’école sont les fondements de notre code de vie. Les sept règles du code de vie s’appuient sur ces valeurs et elles orientent nos interventions. Voici une définition de chacune des valeurs :**

**Le respect : Accorder un second regard, lorsque requis sur une problématique donnée afin de ne pas heurter inutilement les personnes ou les parties concernées.- sentiment qui porte à traiter quelqu'un avec égards, estime, considération**

****

**L’autonomie : ensemble des habiletés d'une personne à décider, à indiquer ses préférences, à faire des choix et à amorcer une action en conséquence sans se référer à une autorité.**

****

**La justice : la justice est le principe moral qui exige le respect du droit d’autrui et de l’équité.**

**L’engagement : participation active, par une option conforme à ses convictions profondes, à la vie scolaire, sociale, de son temps.**

**Dans cette école, toute manifestation de violence ou d’intimidation est proscrite en tout temps, et ce, quel que soit le moyen utilisé, y compris les manifestations ayant lieu par l’intermédiaire de médias sociaux. Tel que prévu dans la Loi sur l’instruction publique, l’école met en application un plan de lutte contre l’intimidation et la violence. Ce plan de lutte est disponible sur le site internet de l’école** [**www.henribeaulieu.ecolesaintlaurent.ca**](http://www.henribeaulieu.ecolesaintlaurent.ca)**. Tout comportement pouvant compromettre la sécurité ou l’intégrité, présenter un danger ou constituer une infraction à une loi sera référé aux autorités concernées.**

**Pour pouvoir vivre en harmonie avec les gens qui l’entourent à l’école Henri-Beaulieu, l’élève doit observer certaines règles. Il doit comprendre que tout membre du personnel peut intervenir auprès de lui afin de faire de son école un endroit où il fait bon vivre dans le respect de soi, des autres et du milieu. En tout temps, les interventions peuvent être ajustées selon la gravité du geste ou de la situation et/ou selon l’évolution du dossier disciplinaire de l’élève. Le code de vie s’applique à tous, partout dans l’école comme dans la cour et autant au service des dîneurs, au service de garde que pendant les activités parascolaires. Les casiers et les pupitres sont prêtés aux élèves, ils demeurent la propriété de l’école. Les autorités scolaires peuvent en tout temps fouiller le casier et le pupitre pour en vérifier le contenu.**

**Règle 1**

**Respect**

**J’utilise des gestes pacifiques et des paroles bienveillantes.**

**(Toute violence est interdite.)**

Comportements attendus :

Paroles bienveillantes

1. Pour régler mes conflits :
* je m’affirme en faisant un message clair,
* je m’éloigne,
* je respire,
* je demande l’aide d’un adulte,
* etc.
1. La violence verbale, faite dans toutes les langues, est interdite, telle que:
* les menaces,
* les insultes,
* les propos intimidants,
* etc.

Gestes pacifiques

1. Je contrôle mon corps lors de mes interactions sociales.
2. La violence physique est interdite, telle que :
* bousculer,
* pousser,
* frapper,
* faire des jambettes,
* des gestes insultants,
* gestes menaçants et/ou intimidants,
* etc.
1. Je demeure à une distance physique qui respecte l’espace vital des autres.

Ainsi…

Ainsi…

\* Je vis de manière harmonieuse avec les pairs et les intervenants de l’école.

\* J’assure la sécurité physique et psychologique de tous.

\* Je communique de façon positive avec les autres.



**Règle 2**

**Respect**

**Je suis poli(e) et courtois(e).**

Comportements attendus :

1. J’adopte une attitude respectueuse envers l’intervenant (je ne réplique pas, je ne roule pas les yeux, je suis attentif et j’écoute l’adulte, etc.).
2. Je me conforme à la consigne donnée par l’adulte en l’exécutant sans délai.
3. Je reste à proximité de l’adulte durant son intervention (je ne m’enfuis pas).
4. J’utilise des gestes courtois (aider une autre personne, tenir la porte, etc.).
5. Je demeure à une distance physique qui respecte l’espace vital des autres.
6. Je fais du français ma langue d’appartenance commune.
7. J’utilise des paroles courtoises (dire bonjour, merci, s’il vous plait, excusez-moi, etc.).
8. J’utilise un ton de voix approprié selon le contexte dans lequel je me trouve (je ne hausse pas le ton).
9. Je respecte les différences (physiques, croyances religieuses, etc.).
10. Je me déplace silencieusement lors des heures de classe et je parle à voix basse lorsque j’entre de l’extérieur.

Ainsi…

**Règle 3**

\* Je crée des sentiments agréables chez mes pairs et les intervenants de l’école.

\*Je contribue positivement au climat de l’école.

\* Je vis de manière harmonieuse avec autrui.

\* Mes pairs et les intervenants de l’école peuvent se concentrer sur leur travail.

\* J’apprends les bons comportements et le vivre-ensemble.

**Autonomie**

**J’adopte une conduite sécuritaire.**

Comportements attendus :

1. J’ai besoin de l’autorisation d’un adulte pour quitter un lieu.
2. Je ne joue pas à des jeux de bousculade (pousser, jambette, etc.).
3. Je ne participe pas à la création d’attroupements.
4. Je ne lance pas d’objets pouvant être dangereux (cailloux, glace, etc.).
5. Je n’entre pas dans un local sans la présence d’un adulte.
6. Je ne grimpe pas sur le mobilier de l’école.
7. En hiver, je respecte les règles de la butte de l’école, je ne vais pas sur les plaques de glace lisse et je ne vais pas dans la structure. Je peux lancer des balles de neige seulement sur le mur autorisé (mur du gymnase).
8. Je respecte les règles des jeux (je porte un dossard au soccer et à la structure, je ne donne pas de coup de pieds au ballon de basket-ball).
9. Je ne saute pas de marches et je ne glisse pas sur la rampe d’escaliers.
10. Je circule du côté droit dans l’école (corridor et escaliers).
11. Je marche calmement dans les corridors et les escaliers.
12. Je traverse la rue aux intersections (lignes au sol).
13. Je ne partage pas ma nourriture.

Ainsi…

\* Je vis dans un environnement agréable et sécuritaire.

\* J’évite de me blesser et de blesser les autres.

\* J’assure la sécurité physique et psychologique de tous.

\* J’apprends à circuler adéquatement en société selon le contexte (rue, cour, épicerie, cinéma, etc.).





**Autonomie**

**Règle 4**

**Je suis ponctuel(le).**

Comportements attendus :

1. Je m’assure d’être dans la cour d’école entre 8h05 et 8h15 le matin.
2. Au son de la cloche, j’arrête immédiatement de jouer et je me place calmement dans la file en respectant l’ordre d’arrivée et sans bousculer (je me réfère aux affiches qui se trouvent à l’extérieur).
3. Au signal de la personne qui surveille, j’entre dans l’école par la porte assignée à ma classe.
4. Je dépose ou j’apporte le matériel à l’endroit prévu (ex : dossards et ballons dans les bacs, luges et seaux dans la classe).
5. Je m’assure d’être dans la cour d’école entre 12h57 et 13h05 au retour de la période du dîner.
6. Je remets les travaux et les documents donnés en respectant les délais.

Ainsi…

\* Je contribue au bon déroulement de la journée.

\* J’évite la perte de temps d’apprentissage.

\* J’apprends les bons comportements et le vivre-ensemble.



**Règle 5**

**Justice**

**J’apporte les objets autorisés.**

Comportements attendus :

1. À moins d’autorisation écrite d’un intervenant de l’école, les objets suivants sont interdits :
* la gomme,
* les friandises,
* les jouets (ballon, balle, pâte gluante, etc.),
* les objets électroniques (tablettes, lecteur mp3, etc.),
* l’argent,
* les cellulaires.

Ainsi…

\* J’évite la perte, le bris et le vol de mes objets personnels.

\* Je contribue à la propreté de mon environnement.

**Règle 6**

**Autonomie**

**Je m’habille selon le code vestimentaire de l’école.**

Comportements attendus :

1. Je peux porter les chandails à l’effigie de l’école (polo, cardigan, chandail à capuchon) ou des chandails exempts de dessins ou de messages à caractère violent, raciste, obscène ou sexiste.
2. Je porte des vêtements qui ne sont pas troués, déchirés ou effilochés.
3. Je porte des vêtements qui couvrent le dos, le torse et l’abdomen.
4. Je porte mon costume (« t-shirt », pantalon court ou de sport, souliers de course) à tous mes cours d’éducation physique.
5. Je m’habille adéquatement selon la température extérieure. Lorsqu’il y a de la neige dans la cour, je porte des bottes.
6. Pour jouer dans la neige, je porte un pantalon de neige.
7. Lorsque je porte des bottes à l’extérieur, il est nécessaire de porter des souliers à l’intérieur de l’école.
8. Je ne porte pas de tuque, de casquette ou de chapeau en classe.
9. Je ne mets pas mon capuchon sur ma tête dans l’école.

Ainsi…

\* J’augmente mon sentiment d’appartenance à l’école.

\* Je suis confortable pour jouer à l’extérieur.

\* On m’identifie facilement en tant qu’élève de l’école Henri-Beaulieu.

\* Je contribue à maintenir l’école propre.

****

**Engagement**

**Règle 7**

**Je prends soin du matériel et de l’environnement.**

Comportements attendus:

1. Je ramasse ce qui traîne et je dispose de mes déchets au bon endroit (bac de recyclage, de compost et poubelle).
2. Je prends soin de tous les effets personnels et scolaires que j’utilise (manuels, cahiers, agenda, mobilier, casier, ballon, etc.).
3. J’utilise seulement le matériel autorisé.
4. Je ne prends pas les effets personnels des autres.
5. Je remets le matériel emprunté en bon état (livres, crayons, gomme à effacer, ballon, dossards, ordinateur, etc.).
6. Je m’assure de maintenir l’école propre et en bon état (locaux, vestiaires, toilettes, affiches sur les murs, etc.).
7. Je n’utilise pas mes déchets comme des jouets (éclater les contenants de jus, etc.).

 Ainsi…

\* Je vis dans un milieu de travail et de jeu agréable, propre et ordonné.

\* Je protège l’environnement et j’apprends à être responsable.

\* Je conserve la confiance de mes pairs et des intervenants de l’école.